

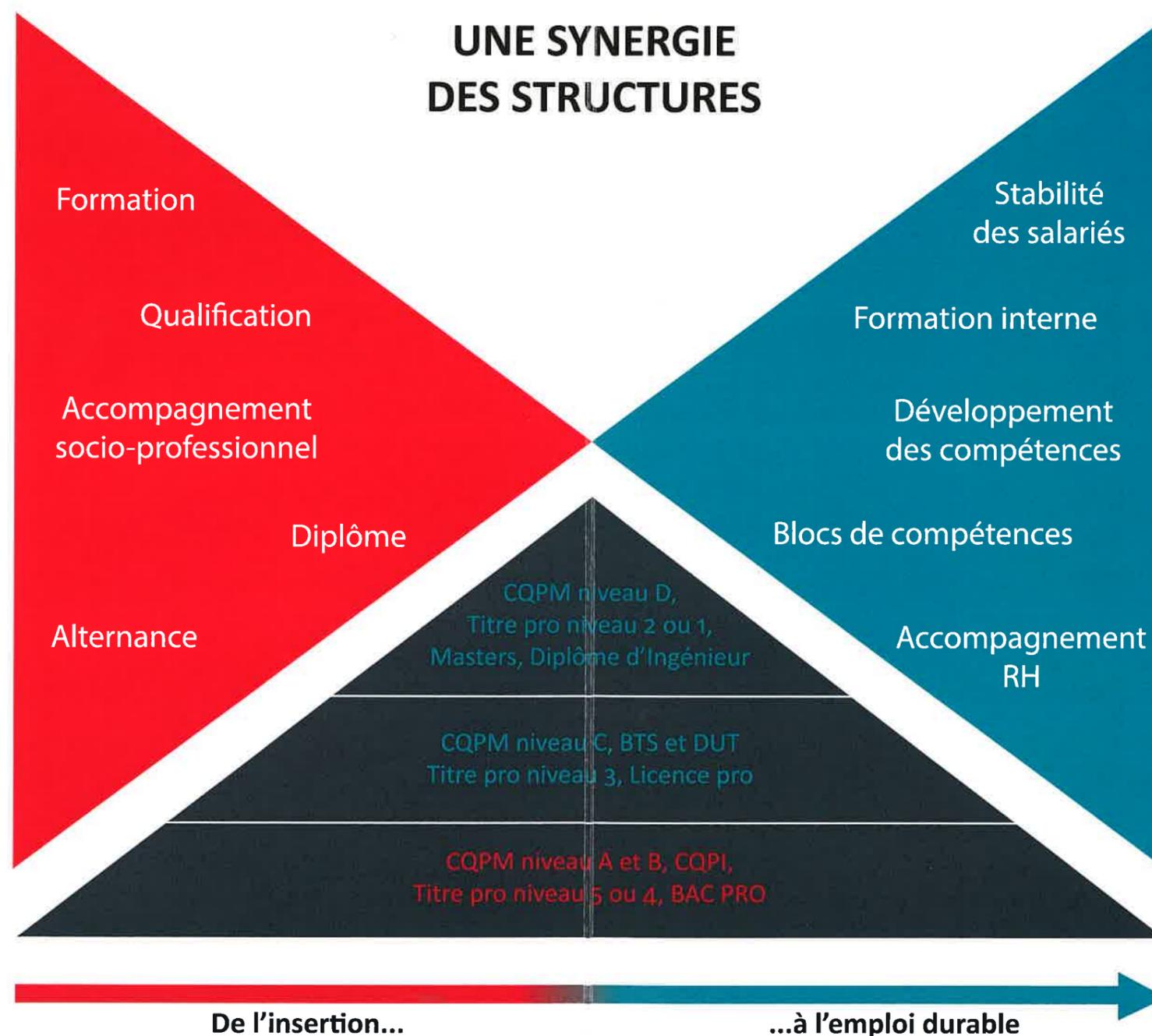
Le GEIQ est un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (statut associatif à but non lucratif), mobilisé pour favoriser l'insertion des personnes éloignées du marché du travail.

La charte éthique de la Fédération des GEIQ permet de répondre aux obligations RSE.

ADHÉRER AU GEIQ C'EST :

- s'engager dans un dispositif d'insertion piloté par les entreprises ;
- s'assurer d'un recrutement **personnalisé** en phase avec vos besoins ;
- **tester** le candidat sans endosser le risque employeur ;
- accéder à des **parcours de formation individualisés** adaptés à vos exigences ;
- **accompagner** le salarié vers une intégration réussie ;
- maximiser le taux de **réussite aux examens** ;
- déléguer la **gestion** des formalités administratives.

UNE SYNERGIE DES STRUCTURES



Le GESMI est un groupement d'employeurs spécialisé dans les métiers de l'Industrie, né de la volonté du GEIQMI et de ses adhérents.

L'objectif des adhérents est de :

- > **sécuriser** l'embauche des salariés et permettre un développement des emplois et des entreprises ;
- > **s'engager** dans une démarche RH responsable et solidaire ;
- > **développer** un capital social grâce au réseau d'entreprises s'appuyant sur les mêmes valeurs éthiques.

ADHÉRER AU GESMI C'EST :

- répondre à vos **besoins de recrutement** dans une logique de GPEC ;
- sélectionner des candidats selon **leur potentiel et leurs aptitudes** ;
- employer le candidat sans porter la **responsabilité** du contrat de travail ;
- monter en **compétences métiers** les salariés ;
- sécuriser le parcours grâce au **tutorat** et à l'accompagnement **socio-professionnel** ;
- permettre l'employabilité durable face aux **évolutions** de demain ;
- **mutualiser** les parcours de formation communs des adhérents.